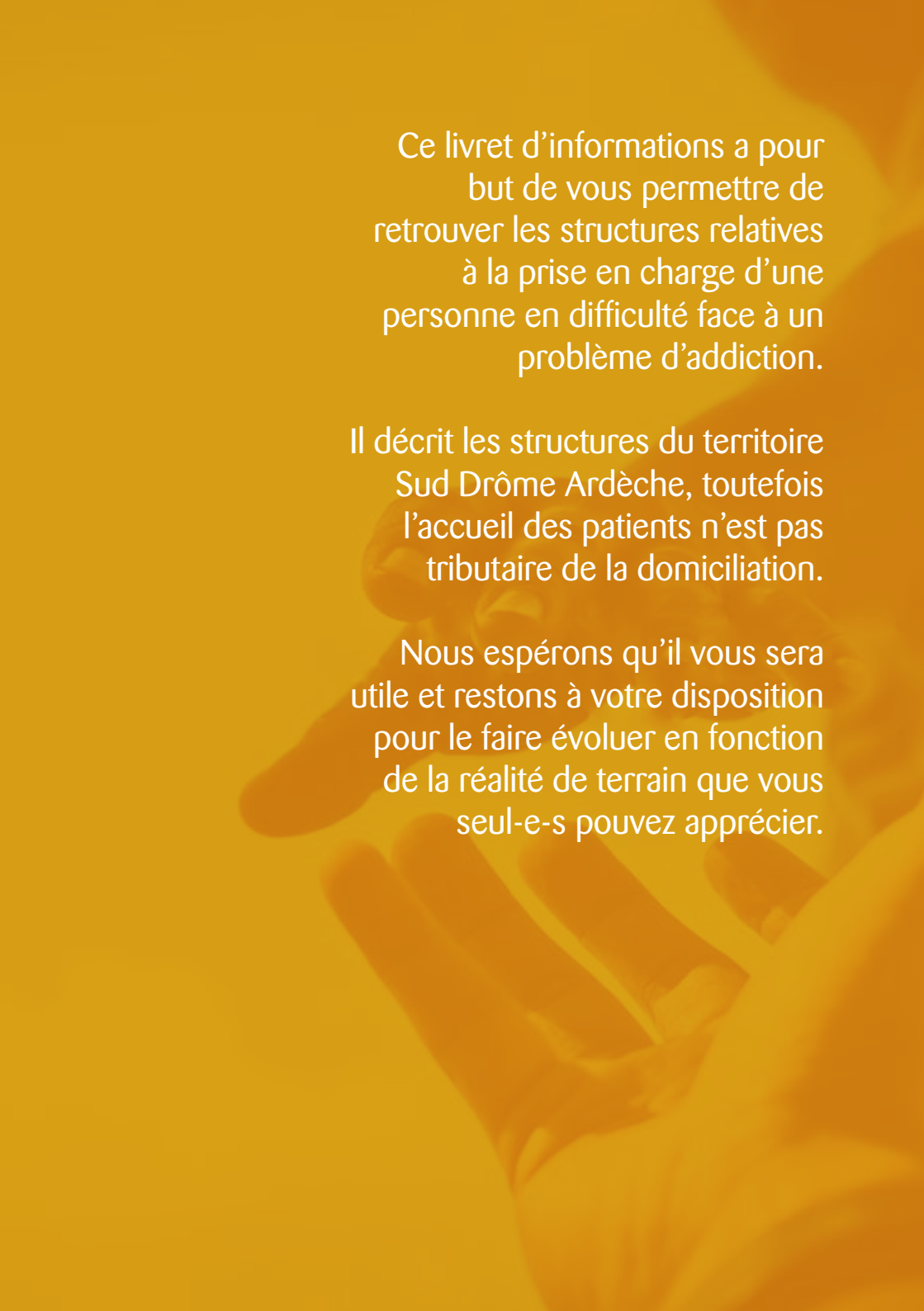




ANNUAIRE

**DU
PARCOURS
PATIENT
EN
ADDICTOLOGIE**

**SUR LE
TERRITOIRE
SUD
DROME
ARDECHE**

The background of the page is a warm, golden-yellow color. In the center, there is a faint, semi-transparent image of two hands holding a document or a folder. The hands are positioned as if presenting the document, with fingers slightly curled around the edges. The overall aesthetic is clean and professional, with a focus on the text.

Ce livret d'informations a pour but de vous permettre de retrouver les structures relatives à la prise en charge d'une personne en difficulté face à un problème d'addiction.

Il décrit les structures du territoire Sud Drôme Ardèche, toutefois l'accueil des patients n'est pas tributaire de la domiciliation.

Nous espérons qu'il vous sera utile et restons à votre disposition pour le faire évoluer en fonction de la réalité de terrain que vous seul-e-s pouvez apprécier.

TABLE DES ABREVIATIONS

LES STRUCTURES

STRUCTURES EXTERNES

À L'HÔPITAL :

C.A.A.R.U.D : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des Risques des Usagers de Drogues (unité fixe ou mobile) : accueil tout public, équipe de prévention, écoute, accompagnement, soutien, mise à disposition de matériel de réduction des risques, intervention en milieu festif, aide à l'insertion.

C.S.A.P.A. ambulatoire : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, reçoit toute personne présentant une problématique d'addiction (avec ou sans produit), ainsi que son entourage. Les équipes proposent une aide personnalisée : suivi psychologique, socio-éducatif, médical, conseil aux professionnels, consultations gratuites et sur rendez-vous, prise en charge individuelle et/ou groupe.

C.J.C : Consultations Jeunes Consommateurs - Les C.S.A.P.A. proposent un accueil spécifique et prioritaire à destination des publics jeunes (mineurs et jusqu'à 25 ans) et de leur entourage.

CeGIDD : Les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles.

A.T.R : Appartements Thérapeutiques Relais.

C.S.A.P.A. avec hébergement : Les CSAPA peuvent accueillir les usagers en soin résidentiel, tel que Les

Communautés Thérapeutiques (CT) : elles proposent du soin résidentiel avec hébergement collectif, fondé sur une prise en charge où un groupe de résidents-pairs est le moteur du soin et de l'entraide. Elles accueillent les personnes dont la prise en charge en ambulatoire se révèle insuffisante ou non pertinente. Elles proposent un programme thérapeutique essentiellement basé sur la vie communautaire, les activités de groupe, les interactions avec les pairs.

STRUCTURES HOSPITALIÈRES :

Consultations externes en addictologie.

E.L.S.A: Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie, structure mobile intra-hospitalière permettant la prise en charge des toxicomanies et de l'alcool, du tabac, abus des médicaments et autres. Ces équipes ont pour missions d'accompagner les professionnels et les patients.

Service de sevrage hospitalier : Hospitalisation complète pour sevrage simple ou complexe.

S.S.R.A: Hospitalisation en Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés en Addictologie



CSAPA 07 (Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche - CHVA)
13, Cours du Temple
07000 Privas
Tél : 04 75 66 12 51
Mail : csapa07@ch-privas.fr

1/ CSAPA Généraliste :

Prise en charge médico-psycho-sociale de toute personne en difficulté avec des substances psychoactives ou des conduites addictives sans produit, ainsi que de son entourage.

Initialisation de TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés) et dispensation de Méthadone.

Bilans sanguins sérologiques.

Activité de groupes thérapeutiques.

CSAPA référent à la Maison d'Arrêt de Privas. Permanence du CAARUD Association Addictions France, une demi-journée par semaine.

A noter l'existence d'une Antenne CeGIDD du CH de Valence au sein de la structure.

Contre-indications le cas échéant : il n'y a pas de contre-indication sauf en ce qui concerne un éloignement géographique conséquent de l'utilisateur qui sera réorienté vers une structure plus proche.

Modalités d'entrée/d'admission : Prise de RDV téléphonique et en présentiel. Logiciel Maincaire pour l'agenda et le dossier patient informatisé.

2/ CONSULTATIONS JEUNES

CONSOMMATEURS :

Prise en charge de jeunes consommateurs et des familles. Partenariat existant avec le service de PJJ et l'Education Nationale.

PRIVAS

Contre-indications le cas échéant :
aucune.

Modalités d'entrée/d'admission : Prise de RDV téléphonique et en présentiel. Première orientation auprès d'une psychologue. Logiciel Maincaire pour l'agenda et le dossier patient informatisé.

3/ ACTIVITE DE PREVENTION ET DE FORMATION :

dans les établissements scolaires, les entreprises du secteur public et privé, les associations locales, sur demande des services sociaux du secteur, des instituts de formation aide-soignants et ambulanciers, formation annuelle en addictologie en lien avec l'ELSA pour les soignants du CHVA. Proposition de conférence- débat pour le grand public et les professionnels prévue actuellement tous les deux ans.

Modalités d'entrée/d'admission :

Rencontres avec les professionnels pour définir leurs projets et nos modalités d'accompagnement et d'intervention.

E.L.S.A

Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche
2 Avenue Pasteur
B.P. 707 - 07007 PRIVAS
Tél : 04 75 20 21 69
Site web : centre-hospitalier.c-h-v-a.fr
Contact mail : elsa.ide@ch-privas.fr

E.L.S.A.

Centre Hospitalier Spécialisé Ste Marie
19 cours du Temple
BP 241 - 07000 PRIVAS
Tél : 04 75 20 14 65

AUBENAS

CSAPA

CSAPA

(Centre Hospitalier d'Ardèche
Méridionale - CHARME)

16, Avenue de Bellande

07 200 Aubenas

Tél : 04 75 89 20 19

Mail : csapa@ch-ardeche-meridionale.fr

Indications de la prise en soins :

Accompagnement médico psycho social, de personnes présentant comme problématique dominante, un trouble de l'usage de l'alcool et/ou du tabac, ainsi que de son entourage.

Entretien individuel.

Groupe de parole 1 fois par mois.

2 lits de sevrage sur le centre hospitalier

Prescription de traitements de substitution
nicotinique

Contre-indications le cas échéant : Pas de
primo prescription de méthadone.

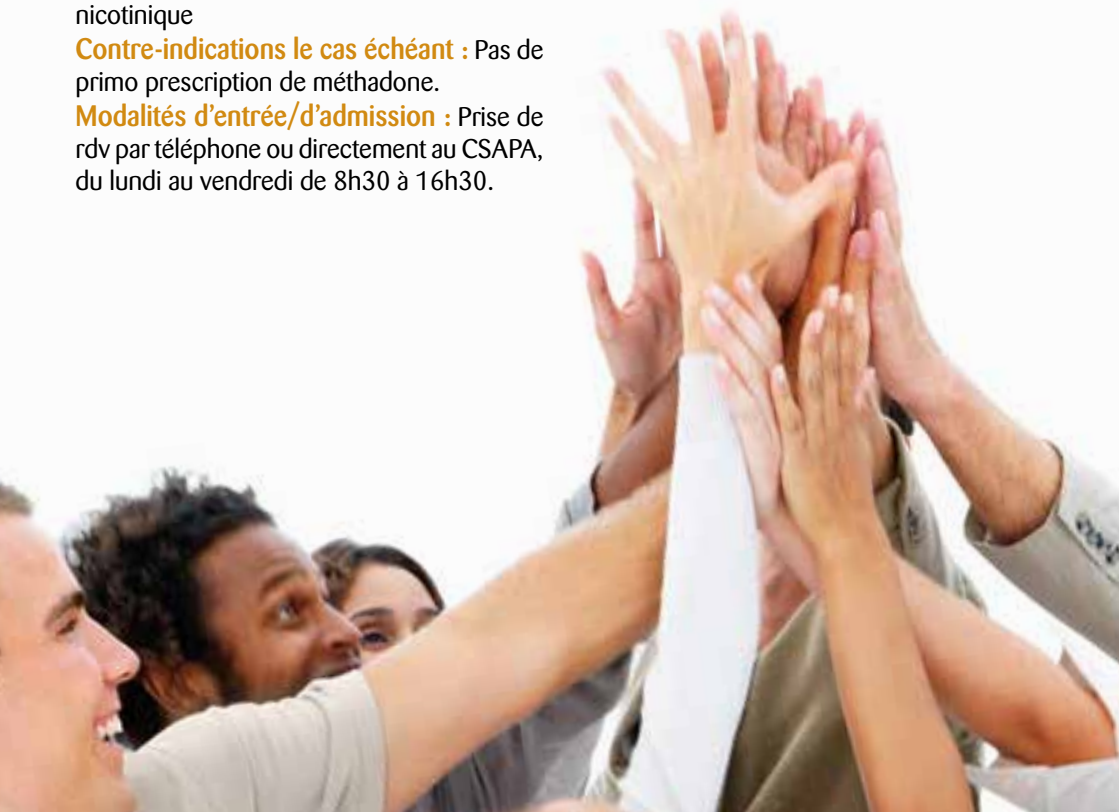
Modalités d'entrée/d'admission : Prise de
rdv par téléphone ou directement au CSAPA,
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

ELSA

16, Avenue de Bellande

07 200 Aubenas

Tél : 04 75 89 20 19



PARCOURS PATIENT

REPERAGE

- Médecin traitant
- Professionnel de santé de ville
- ELSA (hopitaux)
- Entourage

PRISE DE CONSCIENCE

- Médecin traitant
- Consultation hospitalière (Aubenas - Montélimar)
- CSAPA

RÉDUCTION DES RISQUES

- Consultation hospitalière
- CSAPA
- CAARUD

SEVRAGE

- Au domicile
- En hospitalier

CONSOLIDATION

- SSRA
- CSAPA
- Consultation hospitalière externe
- Médecin traitant
- Médecin spécialisé de ville
- CSAPA avec hébergement
- Appartement thérapeutique relais

AUBENAS



Associations Addictions France

ZAC Ponson Moulon

Route de Montélimar

07200 AUBENAS

CSAPA - 04 75 37 60 26

CAARUD d'Aubenas - 06 43 87 47 47

Mail : csapa.aubenas@addictions-france.org

1/ CSAPA :

Accompagnement médico-psycho-social pour les personnes présentant des difficultés avec des substances psychoactives, des conduites addictives sans produit et/ou un accompagnement de l'entourage familial ou professionnel.

Initialisation de traitement, prescription et dispensation de méthadone (Aubenas), orientation vers les autres services de soins, activités de groupes thérapeutiques.

2/ CAARUD :

Service qui propose des conseils, un accompagnement avec distribution de matériel de réduction des risques et des dommages, tests rapide de dépistage.

Possibilités d'aller vers les structures éloignées des centres d'accueil (structures d'hébergement, lieux de vie).

Modalités de mise en place de l'accompagnement :

Accueil inconditionnel en lien avec l'offre développée par les autres acteurs de l'addictologie sur le territoire.

Réorientation possible sur le CSAPA du CH d'Aubenas ou de Tempo Oppélia en fonction des problématiques.

Modalités d'entrée/d'admission :

Accueil par téléphone et sur site.

3/ CONSULTATIONS JEUNES

CONSUMMATEURS :

Accompagnement des jeunes consommateurs en lien avec les institutions présentes sur le territoire (Education nationale, PJJ).

Modalités d'entrée/d'admission :

Rendez-vous accordé de façon prioritaire à ce public.

Possibilités d'aller vers les structures éloignées des centres d'accueil (structures d'hébergement, lieux de vie).

4/ ACTIVITE DE PREVENTION ET DE FORMATION :

Travail auprès de tous les publics jeunes des départements dans et hors l'école. Activité de formation des professionnels et futurs professionnels.



CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION SPÉCIALISÉ

en Addictologie VIRAC (CSSRA)

1440, route de Virac

07150 LABASTIDE DE VIRAC

Tel : 04.75.38.60.05

Mail : contact@cssra-virac.fr

Site internet : www.cssra-virac.fr

LABASTIDE DE VIRAC

SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION SPECIALISES EN ADDICTOLOGIE :

L'établissement met en œuvre un projet thérapeutique, qui vise d'une part à prévenir et réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques, et sociales des personnes qui souffrent d'une conduite addictive. Et d'autre part, à promouvoir leur réadaptation.

En fonction des besoins du patient, et de l'évaluation réalisée par le prescripteur, l'établissement propose une hospitalisation pour un séjour de 6 semaines, ou de 3 mois, avec possibilités de séjour séquentiel.

Intervenants : Médecins, psychologue, infirmiers, aide-soignant, enseignant en activité physique adaptée (APA), assistante sociale, moniteurs, art thérapeute, diététicienne...

Indications de la prise en soins sur 6 semaines : Etat somatique et psychique peu affecté par l'intoxication chronique, Environnement familial et professionnel stable et peu pathogène.

Nécessité à sortir du déni de la maladie, afin de pouvoir envisager une durée, et une continuité dans un parcours de soins.

Indications de la prise en soins sur 3 mois :

Nécessité d'une période conséquente de convalescence physique et psychique après le sevrage,

Besoin de temps pour réfléchir, et renforcer sa motivation ; Éclaircir, et travailler en profondeur les différentes problématiques personnelles du patient, ainsi que sa dépendance aux substances psycho-actives toxiques.

Nécessité d'un travail psychologique, et social afin de favoriser la réinsertion.

Indications du séjour séquentiel :

Il s'agit d'un séjour de prévention de la rechute. Il s'adresse à des patients qui ont effectué un séjour dans l'établissement, et qui sont animés d'une réelle dynamique de changement. La durée du séjour est de 2 à 3 semaines.

Contre-indications le cas échéant :

Troubles somatiques et/ou psychiatriques non stabilisés.

Absence d'hébergement à la sortie.

Modalités d'entrée/d'admission dans la prise en charge : Admission programmée sur dossier, après sevrage.

Le dossier est à télécharger sur notre site internet, ou à demander au secrétariat.

Pour les hospitaliers, le dossier est à transmettre via-trajectoire : <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

MONTÉLIMAR

La structure Oppelia TEMPO se compose de deux établissements :

- Un CSAPA : Situé à Valence et de deux antennes à Romans et Montélimar.
- Un CAARUD : qui en plus d'assurer des permanences dans les deux antennes, déploie une activité mobile d'aller vers les partenaires et les usagers.

1/ CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES. Accueil anonyme et gratuit.

Indications de la prise en soins :

Consultations médicales et psycho socio-éducatives touchant les conduites addictives. Initialisation de traitements de substitution aux opiacés. Prise en charge et accompagnement dans la durée des patients non stabilisés. Orientation vers des services ou des établissements à même d'assurer la continuité des parcours en addictologie. Accompagnement des publics jeunes/famille et entourage. Mise à disposition de matériel, de conseils et d'informations en réduction des risques et des dommages (pour les partenaires et les usagers).

Contre-indications le cas échéant : Pas de contre-indications. PEC ou accompagnement de toutes les formes d'addictions avec ou sans produit.

Modalités d'entrée/d'admission dans la prise en charge : Sur RDV ou à partir d'une orientation faite par un professionnel médical, ou une structure spécialisée ou non en addictologie. A partir d'une démarche personnelle du patient et/ou de son entourage.

Sur le(s) site(s) de partenaires, et à leur demande, pour le repérage et l'évaluation des conduites addictives dans le cadre des consultations jeunes consommateurs, ou des RCP lorsque la situation du patient le nécessite.

Dans les structures recevant des publics vulnérables



Oppelia TEMPO

Le Vénitien

15 Avenue Kennedy

26200 MONTE LIMAR

Tél : 04.75.83.22.29

Mail : tempo@oppelia.fr

Site internet : www.oppelia.fr

et précaires, et selon des permanences planifiées avec le CAARUD (i.e. centres d'accueil de jour et d'hébergement d'urgence).

En outre, un SERVICE D'HEBERGEMENT est proposé sur l'agglomération valentinoise :

Service d'hébergement en appartements thérapeutiques -15 places individuelles en diffus.

Contre-indications le cas échéant : Le dossier de demande d'admission (dossier social et médical) doit être transmis par une structure ou un professionnel de l'addictologie.

Durée de prise en charge et d'accompagnement limitée à une année.

Modalités d'entrée/d'admission dans la prise en charge : Dossier de candidature.

Commission d'admission qui statue sur la demande. Courrier si réponse négative. Entretien(s) pour confirmation ou non de l'admission après rendez-vous téléphoniques, puis physiques. Possibilité d'hébergement pour parent isolé avec enfant.

Animaux de compagnie acceptés selon situation.

2/ REFERENT ADMINISTRATION PENITENTIERE :

Accompagnement des détenus présentant des troubles addictifs durant leur période d'incarcération et en sortie de détention.

Modalités d'entrée/d'admission dans la prise en charge : Sur sollicitation du service de l'USN.



MONTÉLIMAR

UNITE D'ADDICTOLOGIE DU GHPP

(Groupement Hospitalier des Portes de Provence)

Val de Beusseret

Quartier Beusseret - Route de Crest

26216 MONTÉLIMAR

Tél : 04 75 53 41 46

Mail : [secretariat-addictologie@](mailto:secretariat-addictologie@gh-portesdeprovence.fr)

gh-portesdeprovence.fr

Site internet : [https://www.gh-portesde-](https://www.gh-portesdeprovence.fr/)
[provence.fr/](https://www.gh-portesdeprovence.fr/)

1/ SERVICE DE CONSULTATIONS

EXTERNES :

Indications de la prise en soins :

- Prise en charge de toutes addictions,
- Suivi en rapport avec injonction de soin.

Contre-indication : Patient non demandeur.

Intervenants : Médecins, psychologues, infirmières, secrétaire

Modalités d'admission dans la prise en charge :

- Appel au 04 75 53 41 46 pour prise de RDV (préférentiellement de 09h30 à 15h30).
- Demande par mail au secrétariat : secretariat-addictologie@gh-portesdeprovence.fr

2/ SERVICE HOSPITALIER DE SEVRAGE :

18 lits d'hospitalisation.

Indications de la prise en soins :

- Sevrage simple,
- Sevrage complexe (plusieurs addictions et ou comorbidités somatiques ou psychiatriques),
- Toutes addictions avec ou sans produits,
- Patient majeur (> 18 ans).

Contre-indications le cas échéant :

- Mineurs,

- Décompensation psychiatrique nécessitant une prise en charge en amont,

- Décompensation somatique sévère nécessitant une prise en charge spécialisée en amont.

Intervenants :

- Cadre de santé, équipe IDE, aides-soignantes, médecins, psychologues, assistante sociale, secrétaire, art thérapeute, éducateur en activité physique adaptée (APA), diététicienne, logisticien.

Modalités d'entrée/d'admission dans la prise en charge :

- Consultation externe préalable,
- Transfert via un autre service après avis de l'équipe ELSA.

Demande par téléphone au : 04 75 53 41 46 ou par mail au secrétariat : secretariat-addictologie@gh-portesdeprovence.fr

3/ SERVICE ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie.

Indications de la prise en soins :

- Prise en charge des problématiques addictives des patients hospitalisés dans les services du GHPP.

- Lien avec les structures de ville
- Formation et information des professionnels de santé.

Contre-indication : Suivi au long cours.

Intervenants : Cadre de santé, IDE, médecins, psychologue, secrétaire.

Modalités d'entrée/d'admission dans la prise en charge : Appel des services du GHPP, appel des professionnels de santé de ville.

MONTÉLIMAR

CSAPA : Accompagnement médico-psycho-social pour les personnes présentant des difficultés avec des substances psychoactives, des conduites addictives sans produit et/ou un accompagnement de l'entourage familial ou professionnel. Initialisation de traitement, prescription et dispensation de méthadone et orientation vers les autres services.

Modalités d'entrée/d'admission :

Accueil par téléphone et sur site, lundi et mercredi uniquement

ASSOCIATIONS ADDICTIONS FRANCE CSAPA

Le Vénitien
15 Avenue Kennedy
26 200 MONTE LIMAR
Tel : 04 75 51.13.79
Mail : aura26@addictions-france.org

ROMPON

CSAPA RÉSIDENTIEL

(Centre de Soins pour toxicomane)
La Ceresaie
Association Hospitalière Ste Marie
1510 route de Celles-Les-Bains
07250 ROMPON
Tél : 04 75 85 16 31
Fax : 04 75 85 39 31

LE POËT-LAVAL

CSAPA RÉSIDENTIEL

Maison Le Gué
Le village
26160 Le Poët-Laval
Tel : 04 75 46 21 67
Fax : 04 75 46 46 62
Mail : contact@maison-le-gue.com

FINANCÉ PAR L'



PRIVAS



AUBENAS



MONTELMAR



VALENCE



LABASTIDE DE VIRAC